7 Chemin Bayview

Escuminac

Fiche de la propriété — MonRôle, 28 novembre 2026
monrole.ca/p/137222

L'évaluation au rôle en vigueur

Valeur au rôle	**83 500 $**
Terrain	**17 100 $**
Bâtiment	**66 400 $**

Source : rôle d'évaluation foncière de la municipalité, publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Combien coûte 7 Chemin Bayview chaque année ?

- Taxe scolaire 2026-2027 : environ 56 $ (estimation). Calcul : valeur au rôle × 1,15 (facteur publié par le MAMH pour 2026), moins les premiers 25 000 $, à 0,07899 $ par 100 $, le taux unique fixé par le gouvernement du Québec. Le compte réel part de la valeur uniformisée « ajustée » : quand un nouveau rôle entre en vigueur, la hausse ou la baisse est étalée sur quelques années, donc le compte peut différer de cette estimation.
  Source : Taux de la taxe scolaire 2026-2027 (fixé par le gouvernement du Québec), Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, 2026-08 (https://www.cssps.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/Feuillet_taxe_scolaire_2026-2027.pdf)
- Droits de mutation (« taxe de bienvenue ») : au moins 646 $ si la propriété était vendue en 2026. Calcul : valeur au rôle × 1,15 (facteur comparatif 2026 de la ville) = 96 025 $, aux tranches provinciales 2026 (0,5 % jusqu'à 62 900 $, 1 % jusqu'à 315 000 $, 1,5 % au-delà). La base réelle est le plus élevé du prix et de ce montant; certains transferts sont exonérés (par exemple entre conjoints ou en ligne directe).
  Source : Droits sur les mutations immobilières, gouvernement du Québec, 2026-02-17 (https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/fiscalite/droits-mutations-immobilieres)

Qu'y a-t-il sur le terrain et autour ?

- Aucun terrain n’est inscrit au Répertoire des terrains contaminés du gouvernement du Québec dans un rayon de 250 m du point de cette propriété.
  Source : Répertoire des terrains contaminés, gouvernement du Québec, 2026-11-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/repertoire-des-terrains-contamines-gtc)
- Selon la cartographie du gouvernement du Québec (ZEMT, ministère de la Sécurité intérieure), le point de cette propriété se trouve dans une zone de contraintes relatives aux mouvements de terrain et à l'érosion côtière du fleuve et du golfe du Saint-Laurent (type FRL; carte de 2012). La cartographie décrit ces zones comme des « bandes de protection où différentes interventions doivent être réglementées » : certains travaux y sont encadrés par la réglementation municipale.
  Source : Zones de contraintes relatives à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain (ZEMT), ministère de la Sécurité intérieure, 2026-09-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zones-contraintes-erosion-et-mouvements-de-terrain-zemt)
- Ce lot est hors de la zone agricole selon la carte de la CPTAQ.
  Source : CPTAQ — Zone agricole transposée au Cadastre du Québec, 2026-05-01 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-agricole-transposee-au-cadastre-du-quebec)

L'historique

- Depuis 2022, l'évaluation de cette propriété a augmenté de 33 %; la médiane des propriétés résidentielles de Escuminac présentes aux deux rôles : 33 %.
  Source : Rôles d'évaluation foncière, MAMH (calcul MonRôle), 2026 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/roles-d-evaluation-fonciere-du-quebec)

Données publiques compilées par MonRôle; MonRôle n'est pas lié aux municipalités. Ce document n'est pas une évaluation.